

Pour qui ? Quand ? Comment ?

- > Toute personne :
 - **Atteinte d'une sclérose en plaques**
 - **En situation d'emploi**
 - **Présentant des difficultés dans son travail** en lien avec la maladie
- > **A tout moment** de votre maladie, dès lors que le besoin se fait ressentir
- > En **informant votre Neurologue** de votre volonté d'intégrer ce dispositif et **en complétant avec lui une demande**

En pratique

- 1. Mon rendez-vous est planifié au Réseau**
Je reçois ma convocation à mon domicile
- 2. Je prépare les documents nécessaires à cette demi-journée**
Je remplis les fiches jointes à ma convocation et apporte mes papiers
- 3. Je me rends à l'hôpital pour rencontrer les différents professionnels**
- 4. Les professionnels rencontrés se concertent sur ma situation**
Je reçois un compte rendu à mon domicile
- 5. Un suivi personnalisé peut m'être proposé**
Des nouveaux RDV peuvent être planifiés

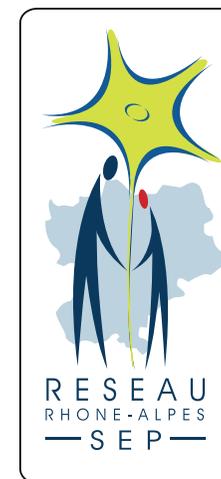
C'est quoi Le Dispositif d'Accompagnement et de Maintien dans l'Emploi ?

- > Une demi-journée **gratuite** de consultations spécialisées pour **favoriser mon maintien dans l'emploi**
- > Un dispositif dispensé par une **équipe pluridisciplinaire** :
 - Médecin du travail
 - Assistant(e) social(e)
 - Neuropsychologue
 - Psychologue
- > **En fonction de vos besoins** nous vous proposons :
 - De réaliser **un diagnostic** de la situation
 - **Des conseils sur les démarches pouvant favoriser votre maintien en emploi** dans les meilleures conditions possibles
 - La mise en place d'**un suivi personnalisé**
 - Si nécessaire, de **nous déplacer** dans l'entreprise
 - De **sensibiliser et former** les professionnels qui vous entourent

Réseau Rhône-Alpes SEP

GHE - Bâtiment A4
Neuro-inflammation A
59 Boulevard Pinel
69677 Bron Cedex
Tel. 04.72.68.13.14
secretariat@rhone-alpes-sep.org

Dispositif d'Accompagnement et de Maintien dans l'Emploi des personnes atteintes de sclérose en plaques (DISPAME)



Votre Sclérose en Plaques vous met en difficultés dans vos missions de travail ?

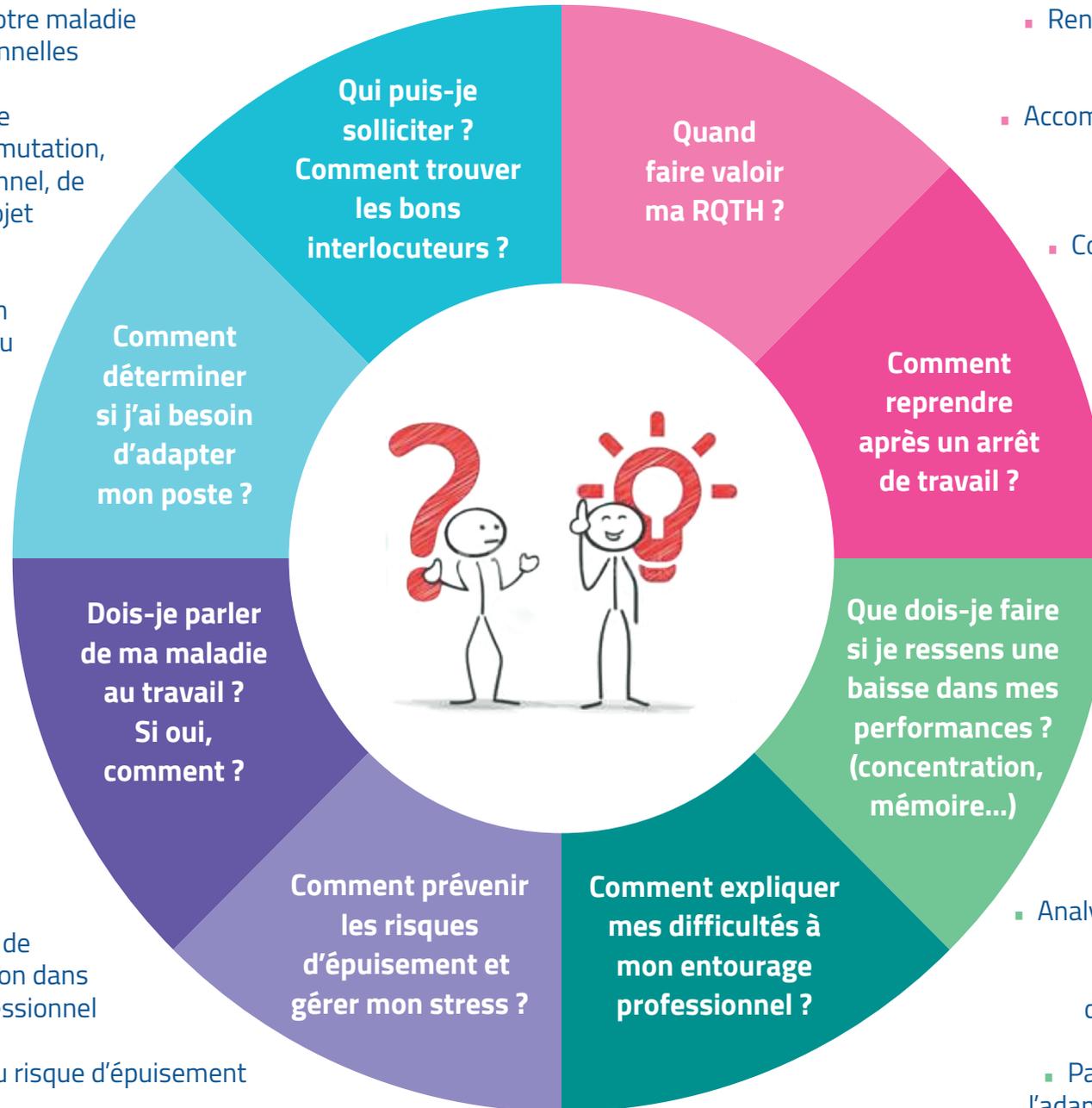
Une équipe pluridisciplinaire est là pour vous conseiller

MÉDECIN DU TRAVAIL

- Évaluation de l'impact de votre maladie sur vos missions professionnelles
- Conseils sur la recherche de solutions d'adaptation, de mutation, de reclassement professionnel, de définition d'un nouveau projet
- Avec votre accord, mise en relation avec votre médecin du travail dans le respect du secret médical

PSYCHOLOGUE

- Accompagnement sur l'expression de votre vécu professionnel
- Définition et mise en place de stratégies de communication dans votre environnement professionnel
- Évaluation et prévention du risque d'épuisement
- Développement de compétences de gestion du stress



ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

- Renseignements sur les dispositifs socio-professionnels
- Accompagnement dans la réalisation des différentes démarches administratives
- Conseils pour l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle au travers des dispositifs sociaux

NEUROPSYCHOLOGUE

- Analyse de votre situation de travail
 - Repérage de vos forces et compensation de vos difficultés
 - Participation et intervention pour l'adaptation de votre poste de travail
- Conseils auprès du collectif de travail